Vannes (56) : Six mois ferme pour le cambrioleur marocain du bar-tabac

17/04/2020 à 19h06



L'homme, interpellé dans la nuit de mercredi à jeudi 9 avril 2020 à Vannes (Morbihan), n'a pas pris part au cambriolage du bar-tabac La Civette. Il ne savait pas que la voiture qu'il conduisait cette nuit-là était volée, ni que les deux mineurs qui étaient avec lui avaient l'intention de commettre un vol. C'est, en tout cas, ce qu'il a affirmé, sans vraiment convaincre, devant le tribunal correctionnel de Vannes, où il était jugé en comparution immédiate, ce mardi.

www.ouest-france.fr